

# Le bouturage à bois sec



La fin de l'automne et l'hiver sont des périodes idéales pour multiplier les plantes ligneuses comme les arbustes, certaines grimpantes et les arbres. Le bouturage sur bois sec est une technique très facile à mettre en œuvre qui assure un taux de réussite élevé.

## Qu'est-ce que le bouturage à bois sec ?

Il s'agit d'un type de multiplication végétative qui permet d'obtenir une plante de caractéristiques identiques à celles du pied mère. Elle se pratique sur des rameaux lignifiés lorsque les végétaux sont en repos et ont perdu leurs feuilles, d'où le terme de « bois sec ». Ne confondez pas ce bois bien vivant mais en repos végétatif, avec les branches mortes ou desséchées au sens réel du terme, qui elles ne donneront jamais plus de racines !

Un bois lignifié est en fait un bois mûr dont les tiges ont perdu leur couleur verte avec le temps, se solidifiant pour prendre une couleur brune plus ou moins foncée. Généralement le bois de l'année commence à se lignifier à la fin de l'été pour devenir de moins en moins souple au fil des mois suivants.

Ce type de bouturage est très facile à réaliser, il se déroule en trois étapes :

## La Préparation du sol

Préalablement au jardin préparer un sol meuble comme pour un semis en planche, (Vous pouvez installer une ligne de goutteur ou tuyau poreux, recouvert d'un paillage plastique afin de faciliter le désherbage et diminuer l'évaporation).

Pour de petites quantités de boutures, vous pouvez utiliser un pot de fleur de grand diamètre, à moitié enterré, disposé au Nord, à l'abri du vent. Utiliser un mélange terre-sable ou mieux un bon terreau de tourbe.

## La préparation de la bouture

Choisir des rameaux sur les plantes à bouturer et ne conserver que les parties ayant le diamètre d'un crayon papier environ, on tranche ainsi la base et la partie terminale du rameau. Couper des tronçons en tranchant au sécateur en

biseau sous un œil (bourgeon) puis perpendiculairement au rameau au dessus du troisième œil. Le sécateur est à utiliser côté lame vers la bouture, afin de ne pas écraser le bois. Préparer ainsi plusieurs tronçons, lier les ensemble, étiqueter les du nom de l'espèce, les conserver au froid en prenant grand soin qu'ils ne dessèchent pas (à l'extérieur, au nord, dans un pot de fleur rempli de sable jusqu'au ¾ de leur hauteur ou dans une tranchée en jauge dans du sable.)

## Mise en place

A l'aide d'un crayon (par exemple) faites un prés-trou à la verticale dans le sol et y introduire le morceau de bois en faisant attention à ne pas blesser la base.

Deux « yeux » dans le sol, un « œil » dehors !

Arrosez légèrement.

Toutes ces opérations doivent se faire hors période de gel !

Recommencer ainsi tous les 10 cm sur la ligne en espaçant de 20 cm entre rang.

La mise en place est délicate, introduire le morceau de bois (bouture) avec les « yeux » vers le haut ! La partie biseauté vers le bas !

Laissez en place durant tout l'hiver sans soin particulier. Des racines devraient commencer à se former et les premières feuilles apparaître avec le printemps. L'hiver suivant, vous pourrez déterrer les plants et les planter définitivement en prenant soin, pour une meilleure reprise, de tailler la partie aérienne à un tiers de sa hauteur et les racines endommagées lors de la transplantation.

Sur les arbustes non caducs, il suffira de supprimer tout le feuillage pour réaliser le même type d'opération.

Attention certaines plantes nécessiteront l'emploi d'une bouture à talon pour mieux reprendre. Dans ce cas, il s'agira de prélever les rameaux adjacents à la tige principale en conservant un morceau de celle-ci, nommée « talon ». C'est ce talon qui sera planté directement après étêtage de la tige pour la réduire à une taille de 20 cm.

## Quelles sont les plantes concernées par le bouturage à bois sec ?

Ce type de bouturage s'applique à de nombreuses plantes ligneuses mais évidemment pas aux plantes herbacées.

Les arbres comme les saules, les peupliers, certains érables et même les platanes sont concernés. Du côté des arbustes le choix est encore plus vaste : rosiers anciens ou botaniques, spirée, buddleia, cornouiller, deutzia, cotonéaster, forsythia, cytise, troène, seringa, renouée, corète du Japon ne sont que quelques exemples.

Les grimpantes comme le chèvrefeuille, la clématite, la bignone ou la vigne vierge pourront aussi s'accommoder de cette méthode.

Au verger, le figuier, la vigne, le framboisier, le groseillier ainsi que le cassissier seront faciles à multiplier ainsi.



À gauche la bouture non plantée,  
À droite la bouture plantée